

# Je me souviens que j'ai bâti

*Un discours imaginaire de Léon Bourgeois*

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de partager quelques lignes qui ne sont pas de moi, qui ont été écrites quatorze ans après ma mort — ah oui, et déjà, ces quelques mots vous intriguent, vous paraissent éminemment farfelus... « après ma mort »... ; ces lignes donc, écrites par un homme que je n'ai pas rencontré, Ernst Jünger ; par un allemand, oui, mais cela ne vous étonnera pas venant de l'homme de paix que j'étais ; par celui qui fut un temps quelque peu... nationaliste —cela, venant de moi est beaucoup plus surprenant. Mais comment voulez-vous que, sans vous révéler d'autres secrets qui vous feraient peut-être passer le goût de vivre ici, je vous explique ma présence en ce lieu, en une autre peau, sous un autre visage, un autre corps et un autre nom, avec une autre voix, enveloppes qu'il m'est simplement donné d'emprunter, de façon exceptionnelle et brève, parce qu'il me fut connu qu'on célébrait ici, dignement les cent ans de ma disparition.

Voici ces lignes, parce qu'il faut commencer par le commencement, et qu'au commencement, il n'existe que cette chose qui ne se laisse enfermer par aucune définition, cette flambée qui gîte dans l'être dès son origine mais que cet être va immanquablement perdre de vue par la faute de toute l'organisation sociale autour de lui, par celle de la vie même qui rime si souvent avec survie, mais qu'il peut, s'il en a l'idée, retrouver ou accueillir : la poésie.

Nous sommes alors un 11 novembre. Pensez-donc. Mais celui de 1939, je vous l'ai spécifié, je suis alors mort depuis quatorze ans. La guerre a repris, Jünger est redevenu officier et d'une petite cité sur le Rhin, Greffern, il écrit ceci :

*Orion et la mince fauille de la lune scintillent au-dessus des faisceaux de rails. Cependant que nous attendons des ordres, une pensée inattendue jaillit tout à coup, comme un cristal de glace : si infiniment loin que soient les mondes des étoiles fixes, bien au-delà des régions habitées —à l'instant de la mort, nous les dépasserons. Un instant viendra où notre esprit franchira les distances des années lumières dont l'abîme l'effraie. D'immenses voyages l'attendent encore. Les aventures de cette terre ne sont que des symboles de l'ultime et suprême aventure —elles se déroulent dans les antichambres et le long des ressacs de la ténèbreuse et formidable majesté.*

Ne comptez donc pas sur moi pour vous révéler si cette *pensée inattendue* est prescience ou non, toujours est-il que je suis là, toujours là ; devant vous, déjà, fugacement ; certes présent de façon infime dans les mémoires d'aujourd'hui, anonyme ou presque. Mon nom ne se forme en vos bouches que pour indiquer celui d'une rue ou peut-être d'un square — comment vous dire, je ne m'en suis jamais préoccupé. Mais chaque pierre d'une œuvre même modeste, chaque pierre posée ne disparaît pas tout à fait, même si le caractère si particulier de veillée d'armes de ce 11 novembre 1939 *jüngerien* constitue bien l'antinomie de tous mes espoirs et semble balayer, vouloir araser, ce que j'ai tenté de construire. Mais une pierre, une ruine, c'est encore la continuité d'une présence, d'une existence et quelqu'un pourra reconstruire sur les fondations ratiboisées.

## L'enfance

Pourquoi m'a-t-il fallu démarrer ce discours par des considérations qui semblent si éloignées de mon parcours, qui paraîtront bien ésotériques à certains ou certaines, et qui nous emportent en des espaces et des durées infinies ? Peut-être dois-je là quelque chose à mon horloger de père, si souvent immobile sur sa petite chaise, penché, l'œil sur sa loupe, les doigts prolongés par ces fines pinces qu'on appelle brucelles, il y assemblait ou soignait les roues dentelées et les ressorts du temps et, pendant ce temps, le temps, je le sentais intuitivement, ne le dispersait pas en cendres. Oui, mon père était horloger, il s'appelait Marie-Victor. Ma mère Euphrasie Augustine Elise Hinoult. Posons le décor, je naiss le 29 mai 1851 rue Saint Louis en l'île, à Paris, mais ne projetez pas ce quartier aujourd'hui ruisselant d'argent sur celui de mon époque. Je suis issu d'une famille relativement modeste. Le Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte n'a pas encore eu lieu, mes parents sont des républicains. Hormis cela, le pays de l'enfance, je ne l'évoquerai guère plus, il est des choses précieuses et fragiles qu'on aime à garder pour soi. Mais j'y reviens un court instant et, pour que nous y revenions ensemble, je dirige de nouveau votre regard intérieur vers la table de travail de mon père : précieuses et fragiles sont les choses de l'enfance, précieuses et fragiles les petites pièces que mon père manipulait avec tant de soin et de savoir-faire : balancier, cliquet, barillet et tambour de barillet, mobiles de seconde, de centre ou d'échappement, ressorts ; ces éléments délicats doivent s'emboîter, s'équilibrer. De la même façon, il n'est pas usurpé de prétendre que la diplomatie, la recherche de compromis et d'un équilibre international entre nations, relève d'un mécanisme d'horlogerie ; des centaines de caractéristiques propres, de particularités, qui vont définir tel ou tel groupe humain doivent trouver à s'imbriquer avec les caractéristiques et les particularités d'autres groupes voisins et parfois bêtement rivaux. Ce qui peut aider ces imbrications, ces équilibres, c'est le droit. Est-ce ce travail à la loupe de mon père qui fit de moi un juriste ?

## Un peu de droit

N'allons pas trop loin peut-être, ne soyons pas simplistes mais toujours est-il que j'eus un certain goût pour les questions juridiques.

Le thème de ma licence en droit, en 1872, en un temps où s'autonomise le droit administratif, c'est « l'acte public » ; mais faisant mon droit, ayant passé ma licence et achevant mon doctorat, me trouvant avec des avocats, avec des avoués, avec des gens du palais, ils me disaient : vous ne savez pas grand-chose. Et je leur répondais : Je sais où il faut feuilleter le code pour y chercher ensuite la solution d'une difficulté de droit ; je sais quelles sont les théories générales qui me permettront ensuite de résoudre certaines difficultés juridiques ; je sais comment il faut que je fasse pour savoir le nécessaire sur un point particulier.

Le droit, vous l'aurez peut-être saisi à travers cette anecdote, n'est pas alors mon seul intérêt, je suis passionné par la philosophie, l'art, je me plonge dans l'étude du sanskrit. Comprenez que, d'une certaine façon, il n'est pas inutile d'aimer le monde et ses beautés, bien au-delà des complexes délices du droit, pour se battre ensuite pour lui et le préserver de la pire abomination que les hommes projettent sur lui : la guerre.

La guerre... C'est juste entré à la Faculté de Droit, en 1870, que je découvre son visage hideux. Il fallait à ce moment-là défendre Paris. Napoléon III est prisonnier à Sedan, l'impératrice s'enfuit de la capitale, la République vient d'y être proclamé, Bazaine est enfermé à Metz, la voie est ouverte pour les allemands. Mes parents sont républicains. Je suis républicain. Je m'engage dans la légion d'artillerie Schoelcher dès le 15 septembre, dans la défense de ma ville, de notre ville. J'ai le grade de brigadier fourrier. Je ne combats pas, à proprement parler, je suis responsable du logement des troupes et de la distribution des vivres. Et pour vous rendre la situation moins abstraite, je vous dis, depuis cet aujourd'hui où nous sommes confortablement installés, que l'hiver 1870-71 fut rude. On se battait sur la Loire, on se battait pour Orléans, le vieux général Aurelles de Paladines mais aussi Chanzy accomplissaient ici et là quelques miracles précaires ; à Paris, nous tenions. Nous tenions mais nous étions privés de tout : bois, charbon, alors que la neige recouvrait Paris ; le gaz manquait et ainsi la nuit était une grande obscurité. La famine menaçait, le blé manquait, la viande était celle du cheval ou du chien, puis du chat, puis du rat, puis des animaux exotiques du jardin des Plantes. Avez-vous goûté au rôti de trompe d'éléphant et au civet d'ours ? Moi pas, mais j'en ai entendu parler, l'eau à la bouche. A partir du 5 janvier, les bombardements prussiens tuèrent, et notamment des enfants affamés.

Il y eut la capitulation, il y eut en mars 1871 la Commune mais je n'entrerai pas dans les détails. Je voulais simplement vous faire part de mes « *choses vues* » comme aurait écrit le grand Hugo. Ce qui pourra sans aucun doute éclairer la suite de ce que je vais vous raconter.

## L'administrateur

Peut-être vous étonnerez-vous, qui ne connaissez la guerre que de loin, que soudain, le récit de ma vie, après les escarpements brusques qui sont ceux d'une nation en péril et en souffrance, retrouve un aspect plus « morne plaine » ou en tout cas plus banal. Mais il faut de la banalité, mesdames, messieurs, oserais-je dire que la guerre l'a rendue plus chère à nos coeurs éprouvés qu'à ceux qui ne l'ont pas croisée ? C'est une forme de la paix. Et puis toutes ces petites choses qui ornent un portrait, qui semblent anodines, comportent, elles aussi, leur lot d'aventures : je deviens en 1875 jeune avocat, j'intègre le cabinet d'un homme qui fut éminent, Albert Christophe et je m'encanaille au concours d'éloquence plutôt joyeux qu'on appelle, au barreau de Paris, la conférence du Stage et j'en suis Secrétaire, c'est-à-dire lauréat. J'espère que devant vous, cent cinquante ans après, je n'ai pas trop perdu des qualités oratoires qui ont été il y a si longtemps, sympathiquement honorées. Avocat donc. Mais brièvement, je ne persévère pas. Albert Christophe est nommé Ministre des travaux publics en 1876, je deviens son sous-chef du contentieux.

Sous-chef du contentieux... rien d'exaltant ; dis comme cela, me voilà loin des prétoires et de la lumière. Loin de l'aventure. Mais attendez ! Vous qui n'avez connu que la République, essayez tout de même de vous figurer le contexte en 1876. Les assises de la République sont incertaines, et beaucoup veulent étouffer la gueuse dans l'oeuf. Lorsque Mac-Mahon, Président de la République, dans un excès d'autorité, pousse vers la sortie le ministère qu'à mon petit niveau j'ai l'honneur de servir, le Duc de Broglie forme un gouvernement, minoritaire à la Chambre, Mac Mahon dissout (remarquez bien que ce sont des habitudes qui ne se sont pas perdues mais qui toutefois n'ont plus jamais été possibles sous la IIIe République) et le pouvoir épure

l'administration. Je suis renvoyé pour républicanisme. C'est une petite aventure et c'est pour moi un brevet que je n'ai jamais renié. De Broglie va vite passer, Gambetta va mener campagne pour que les Républicains se maintiennent majoritaires à la Chambre et ils y parviennent.

Et me voici et me voilà. Par l'entremise de Christophle, je deviens en 1877 secrétaire général de la Préfecture de la Marne, à Châlons sur Marne. Sous-Préfet de Reims en 1880. Un tropisme ayant quelque chose à voir avec la Marne ? Mais, attendez, dix-huit mois avant d'arriver à Châlons, il y eut pour moi dans cette ville un de ces événements qui ne s'oublient pas dans une existence : j'y épouse Virginie Seillier dont le père était viticulteur à Oger. Oger, mais aussi la maison qui est celle de mon épouse, ici à Châlons, rue Carnot, vont devenir les endroits où je jetterais l'ancre, pour le repos, parce que le service de la République va exiger de moi une forme de nomadisme.

En 1882 je suis nommé Préfet du Tarn, je dois y affronter les catholiques tarnais qui refusent l'usage d'un manuel scolaire, ce n'est pas ici que je révèlerai mon caractère ; mais bien dans l'accompagnement, en septembre 1883, d'une grève des mineurs, ceux de Carmaux ; où je privilégierai le dialogue plutôt que l'envoi de la force armée. La grève va durer six semaines, les mineurs ne vont obtenir qu'une faible augmentation de leur salaire. Le sang n'aura pas été versé.

Mon père est malade, il ne tardera pas à mourir, les aiguilles du temps ne s'arrêtèrent hélas pas pour lui non plus. Je demande à être affecté à Paris, je deviens secrétaire général du département de la Seine. Puis je pars vers la Haute Garonne de nouveau en tant que Préfet ; il m'échoit ensuite une mission un poste, je le dis, antipathique : je deviens préfet de Police au moment du Scandale des décorations qui affecte la Présidence de Jules Grevy ; et j'y perds un peu de ma santé.

## L'entrée en politique

Permettez-moi de continuer à filer cette métaphore du début de mon intervention. J'espère que vous n'y trouverez aucune lourdeur. Mon père est alors mort depuis quelques années lorsque je mets moi aussi, comme lui... le doigt dans l'engrenage ; un engrenage aussi implacable que celui du temps qui passe mais qui rajoute à ce désagrément son lot d'angoisse, de cruauté ; et le temps y galope plus vite, plus frénétiquement : j'entre en politique.

On me sollicite dans la Marne, en 1888, pour contrer une des sept candidatures du Général Boulanger à une élection législative partielle. Dans le contexte de corruption qui affecte la République, de crainte de l'Allemagne, de désir de revanche ; et parce qu'il a été un remarquable Ministre de la Guerre, améliorant la condition des troupes et modernisant l'armée, Boulanger se présentait comme un adversaire redoutable. Mais si Boulanger fut élu en Dordogne et dans le Nord, en ce temps où les candidatures multiples étaient encore possibles, dans la Marne, je suis élu avec 65 pour cent des suffrages. Je ne le rappelle pas sans fierté.

Je laisse miroiter ce début, qui a le charme d'une forme de fraîcheur, celle des premiers combats.

Rassurez-vous, je ne vais vous infliger tout le détail de mes fonctions, je vole au-dessus de ce magma et j'invite à la réflexion. Pensez-donc : élu député de la Marne, donc, en 1888, je suis dès lors constamment réélu, soit comme député, soit comme sénateur, je fus même, je ne crois pas me tromper, un cas unique d'homme d'Etat ayant présidé chacune des deux chambres, celle des députés et le Sénat. J'ai occupé les postes ministériels les plus prestigieux, le premier d'entre eux, celui de la Présidence du Conseil entre novembre 1896 et avril 1897, mais aussi les portefeuilles

de l'Intérieur de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, les Affaires Étrangères, la Justice. Il en est peu, de vos jours, qui peuvent aligner un tel pedigree. Je leur dis, à vos femmes et hommes politiques : cessez d'y penser en vous rasant : la mort vous viendra malgré le pouvoir... et l'oubli vous recouvrira de son voile. Vivez !

Mais ce n'est pas tant cette carrière, cette succession de responsabilités, figurez-vous, qu'il m'importerait, par-delà la mort, de défendre, de mettre en relief. Ce sont-là des moyens d'agir, précaires, soumis aux aléas, mais moyens tout de même. Qu'importe ma personne, elle n'est plus. Là où je suis, je n'ai pas d'amour propre.

Mais, et peut-être certaines et certains d'entre vous qui savent déjà que j'étais, lors de mon séjour sur cette Terre, franc-maçon, souriront : mais je me souviens que j'ai bâti. Et ce que j'ai bâti, non point seul, mais réussissant ici et là avec d'autres à inscrire quelques idées dans le paysage, ce que j'ai, dirons-nous, contribué à bâtir, ce sur quoi j'ai aidé à faire réfléchir, à ouvrir les consciences, même si, lorsque je vais l'évoquer, vous allez vous dire : mais quelle ruine que cela, le malheureux ne se rend-il pas compte que tout ce qui triomphe aujourd'hui est à contre-courant de ce qu'il a défendu ? — même si ce que j'ai bâti vous semble ressembler à un champ de vieilles ruines mangé par les ronces, et bien, figurez-vous, cela existe. Cela s'est constitué un jour, cela s'est métamorphosé entre d'autres mains, en d'autres pensées, cela flotte dans l'air, cela ne capitule pas ; d'une certaine façon, je n'en suis plus l'auteur, mort, enterré non loin, oublié.

Permettez une petite histoire que je trouve délicieuse : c'est une vieille femme, de la vieille noblesse française qui questionne un jour, de façon insidieuse, un général de Napoléon, devenu je crois baron d'empire. Elle lui demande, pour ridiculiser ce titre tout neuf de noblesse qui ne saurait faire le poids face à ses lointains et glorieux aïeux : — Mais dites-moi général, cher...baron, tous ces soldats de l'Empire qui se prévalent de titres : qui sont vos ancêtres ? Et le général d'Empire de lui répondre : mais madame, les ancêtres, c'est nous !

Et bien, Mesdames, messieurs, je suis un ancêtre. Il y a un arbre qui pousse, à partir de moi et d'autres, qui est bien malade, oui, corrompu même à certains endroits, mais qui est toujours debout. J'ai acquis alors que vous n'étiez point né une sorte de titre de noblesse, le Prix Nobel de la Paix, j'ai écrit et j'ai agi, j'ai échoué aussi, mais j'étais sur mes champs de bataille ; et aujourd'hui, cent ans après mon départ, et n'ayant plus la même appréciation du temps que vous, je ne perds pas espoir.

Mesdames, messieurs, permettez-moi donc d'évoquer en quelques mots le solidarisme et la paix.

## Le Solidarisme

Ne séparons pas artificiellement le solidarisme de la paix. Parce que la paix et la justice sont irrémédiablement liées ; comme je l'ai écrit autrefois, toute semence de justice est une semence de paix. Et la justice, dans le cadre solidariste que j'ai contribué à établir, dans la continuité du travail du philosophe Alfred Fouillée, est profondément déterminée par un concept important : celui de la dette sociale. Qu'est-ce que la dette sociale ? Et bien c'est une dette que l'on contracte avant sa naissance, vous voyez, nous voilà repartis, d'une certaine manière, dans les immenses voyages jüngériens... Les individus, avant de naître, acceptent d'être les débiteurs des bienfaits que la société a accumulé en leur faveur, de telle sorte qu'ils s'engagent auprès de leurs contemporains, et en particulier auprès de ceux qui subiraient un dommage social, mais aussi, et cela devrait résonner aujourd'hui, auprès des

générations futures, afin de contribuer à un progrès général et équilibré. L'individu, l'Autre, devient un partenaire, non plus un ennemi. L'Etat doit quant à lui garantir les conditions de l'égalité entre les participants de ce contrat. Je l'écrivais autrefois : la Nation ne jouira de la paix que lorsqu'elle aura créé un ensemble complet d'assurances qui garantissent tout individu contre les risques de la maladie, des accidents, du chômage, de l'invalidité, de la vieillesse ». La République, la Troisième, l'a fait, ô parfois dans des avancées qui vous paraîtront rétrospectivement timides mais qui se sont heurtées à l'époque à de fortes résistances : loi sur les accidents du travail (1898), loi sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables de plus de 70 ans (1905), ou encore loi sur les retraites ouvrières et paysannes de mon collègue Viviani, premier titulaire du portefeuille du Travail (1910)

L'acte de solidarité est ici central puisque c'est lui qui permet le financement des outils de protection sociale, et notamment celui des générations suivantes.

Le solidarisme, je le concevais comme une voie de concorde sociale, tout aussi éloignée du collectivisme liberticide que de l'individualisme atomiste des libéraux. C'est en quelque sorte une quête de modération républicaine. Certains ont parlé de libéralisme socialisant.

C'est vouloir concilier les contradictoires, l'ordre et le progrès, la justice et la liberté. Je dois beaucoup aux loges, et aux constantes de la réflexion maçonnique, sur la chaîne générationnelle qui lie les hommes entre eux, sur la résolution des difficultés sociales : lisez, retrouvez les thématiques retenues par les convents dans les années 1890 : l'amélioration du sort des travailleurs, l'abolition de la misère, l'hypothèse d'un impôt unique sur le capital.

Lorsque je fus Président du Conseil, durant quelques mois, au milieu des années 1890, je déposai logiquement, parlons fiscalité, un projet d'impôt sur le revenu. Adopté par la Chambre des députés, il ne sera pas examiné par le Sénat...

Vous le comprenez aisément, mon idée était certes de pacifier les rapports sociaux au sein de la patrie, mais ce fut également de donner des bases essentielles pour pacifier les rapports entre les États.

## **Ouvrir pour la Paix**

Mon œuvre pour la paix, maintenant.

Je vous l'ai dit, j'ai bâti. Je ne reviens pas sur la fragilité de que l'on échafaude toute une vie, sur les ruines qui sont tout de même quelque chose.

En prononçant ce mot de « paix », et malgré mon long voyage jüngerien, inimaginable pour vous, que j'ai interrompu un court instant pour vous, oui, malgré lui, ce mot me fait monter les larmes. A cause du triomphe perpétuel de la guerre, pensez-vous ? Non.

Non, je repense aux mécanismes d'horlogerie ; ceux de mon père, ou en général. En 1903 et 1904, pour moi, ils ont cessé de tourner ; le temps s'est figé. Cette belle carrière dont j'ai fait mine un peu plus haut de relativiser l'importance, j'ai dû l'interrompre. Ma fille, Hélène, dont j'avais immortalisé les traits dans un marbre que l'on peut voir ici, au Musée, et mon épouse, ont commencé à ces dates-là leur long voyage d'abîme, emportées par la tuberculose ; Hélène avait à peine vingt-cinq ans. Quelle réserve de quiétude, de paix intérieure, peut-elle subsister après qu'on a subi cela ? Il faut travailler, travailler, se perdre dans autre chose, dans l'action. Du malheur, oui, il faut faire autre chose. C'est un de vos grands poètes, Borges, qui a dit cela à la fin de sa vie.

Malgré ma santé chancelante, je n'ai pas cessé de travailler à cette paix qui m'avait quitté. J'avais commencé avant ce drame intime, d'ailleurs.

Mais revenons sur un terrain moins intime, je vous prie de m'excuser.

Et d'abord, saisissez cette logique : pourquoi ne pas appliquer aux États la philosophie du solidarisme ? Par deux fois, en 1899 et en 1907 je dirige la délégation française aux Conférences internationales de la Paix, à La Haye. Dans l'espoir de faire triompher, face à la diplomatie de la force, la diplomatie du droit ; je parviens, assez habilement a-t-on bien voulu me dire, à mettre en avant une notion, l'arbitrage, qui n'avait pas été retenue au rang des priorités. Figurez-vous, entre parenthèse, qu'à l'époque, le français était la langue officielle de ces conférences.

Oui, à la Haye, il y eut trois graines semées : dès 1899, la création d'une Cour permanente d'arbitrage, avec en 1907 l'adoption des principes de l'arbitrage obligatoire et d'une Cour de justice permanente (il faudra certes attendre 1922 pour qu'elle voie le jour)

Deuxième graine : l'article 27 de la convention de 1899 qui installe les notions de devoir et d'obligation morale dans les relations internationales., qui, je l'avais dit à l'époque, « introduit entre les États un lien de solidarité contractuelle »

Troisième graine : j'ai l'espoir alors, en travaillant beaucoup à l'époque sur la publicité de nos débats, de créer une opinion publique non plus repliée derrière des intérêts purement nationaux, mais transnationale qui forcera les dirigeants à cette paix à laquelle ils recignent. Car comme l'écrivait votre Paul Valéry dans ses *Cahiers : Guerres modernes : ce sont des luttes de minorités effectuées par leurs majorités qui n'en ont ni les raisons ni les avantages.*

C'est une guerre de retour, juste après la conférence de 1899, celle des britanniques contre les boers, en Afrique du sud qui va me conforter dans cet espoir : alors qu'elle se déroule, à ma grande indignation, en Europe et aux Etats-Unis, on réclame à force de pétitions, d'éditoriaux, de réunions publiques une solution arbitrale, une intervention de la cour permanente. Les mentalités avaient fait un pas décisif.

En 1904, une commission internationale d'enquête, constituée sur les bases de la convention de La Haye régla pacifiquement une bavure de la marine russe contre des chalutiers anglais, qui aurait pu tragiquement dégénérer.

Je ne multiplie pas les exemples. Et ne me croyez pas naïf. Il y aura 1914, bien sûr, ce massacre total. J'approuve le passage à 3 ans du Service Militaire. Je sais que les conditions de mon rêve ne sont pas réunies. Et entretemps, j'avais bien pu constater que la vieille diplomatie continuait d'oeuvrer, au fond inefficacement.

A Reims, le 31 mai 1909, je le redis : « Pour avoir la paix matérielle, il faut d'abord réaliser la paix morale et il n'y a de paix morale que si les droits de chacun ne se sentent pas et ne sont effectivement pas menacés. »

Quelques années plus tard, Reims sera un champ de ruines, la course aux armements aura trouvé son aboutissement inéluctable : la guerre.

Clemenceau ne m'aimait guère. Il ne me détestait pas. Mais je ne suis pas Ministre dans son gouvernement. Non, mais je bâtis : en novembre 1918, je crée la première association française pour la Société des Nations qui rassemble de l'Archevêque de Paris au secrétaire Général de la CGT. Je dirige la rédaction du projet français de la SDN. Et dans ce projet, nous insistons sur ce qui, dans la réalisation effective de la SDN, hélas ne sera pas : la création d'une armée internationale, composées de contingents de chaque nation, avec des sanctions militaires à l'encontre des États agresseurs. Clemenceau ne me soutient pas pendant la Conférence de Paix, à

Versailles. Il préfère demander des garanties à Lloyd George, le Premier Ministre anglais et au Président américain, Woodrow Wilson.

Les garanties de Lloyd George et de Wilson furent du vent : les britanniques considèrent très vite que ce traité qu'ils avaient pourtant signé est injuste, leur commisération va plus vers l'ancien ennemi allemand que vers la France meurtrie à qui on reproche de vouloir faire appliquer un traité qu'ils ont, je le répète, pourtant signé !

Les Etats-Unis eux, *in fine*, ne ratifient pas le traité de Versailles, n'accordent donc pas leur garantie militaire à la France, et la Grande-Bretagne, prenant prétexte de ce retrait américain, retire elle aussi sa garantie ; et voilà notre France qui avait renoncé à son exigence de fixer la frontière sur le Rhin en échange de ces garanties et qui n'a désormais plus rien : ni Rhin, ni garantie.

Mesdames, messieurs, à naïf, naïf et demi...

Au regard de ce qu'il faut bien appeler une trahison de nos alliés, il eut été préférable que la SDN soit pourvue de moyens.

En 1919, je ne crois plus au pacifisme juridique qui nimbait les avancées des conférences d'avant-guerre. Je suis pour la contrainte !

Mais le retrait des américains est mortifère : le Président Wilson avait été le parrain enthousiaste de la SDN, mais il fit tout pour torpiller mes efforts afin de fournir à cette dernière des instruments de contraintes, justement, de pouvoirs effectifs pour lutter contre les agresseurs potentiels ; et le fait que les américains, au bout du compte, n'adhèrent pas à la société des Nations était de bien mauvais augure.

Je suis donc en 1920 un lauréat du Prix Nobel de la Paix inquiet, travailleur aussi, à Genève. Des points sont marqués, notamment le règlement du conflit lituano-polonais.

Je vais vite vers ma fin. Je suis fatigué.

Je meurs le mardi 29 septembre 1925.

Mes yeux se sont fermés, et avant que tout ne disparaisse pour moi de ce que vous connaissez, avant que tout n'apparaisse pour moi de ce que vous ne pouvez pas même imaginer, je dois vous raconter : par un phénomène que je ne saurai expliquer, lorsque mon corps a cessé de vivre, ma conscience est demeurée pour un temps ici-bas, flottante, aux aguets, comme dans l'impossibilité de s'extirper encore de ce monde où elle avait stationné quelques décennies, 74 années précisément.

M'apparaissent des montagnes, un ciel bleu méditerranéen, une piazza baignée de lumière, aux maisons colorés. Un peu plus loin, un palais, massif, récent. Sur les marches, une vieille connaissance, courbée, fatiguée elle aussi, Aristide Briand. Courbé, fatigué mais bien vivant, lui. J'écoute. J'entends. C'est le Palazzio del Pretorio, à Locarno en Suisse. Nous sommes le 16 octobre 1925. Je suis mort depuis plus de deux semaines, ma conscience erre à Locarno au-dessus de l'épaule de Briand, j'apprends que des accords sont signés, rapprochant la France et l'Allemagne, œuvrant en faveur de la sécurité collective régionale. Mais cette conscience qui erre, débarrassée de la pesanteur terrestre, y voit clair, au-delà des apparences et je me demande même si elle n'a pas erré jusqu'en ces lieux paradisiaques pour me blesser une dernière fois, pour saigner ma vanité. Elle y voit clair, oui : les grandes puissances se sont entendues entre elles, les petits États n'auront toujours pas voix au chapitre, mon projet de solidarité des peuples me semble mourir en même temps que moi. Peut-être était-il déjà mort sans que je le comprenne.

Mais avec vous, ce soir, pourtant, je me suis souvenu que j'ai bâti. On ne peut pas reprendre vie, un instant, sans reprendre espoir. Votre monde est terrible, il est

l'échec de mes idées, le règne du mal et de la puissance. Et pourtant, empruntant le cœur d'un autre, oui, me revient l'espoir et une certitude : le jour où les peuples s'uniront, ils ne seront plus jamais défaits par les puissants.

Je vous remercie.

Fred Pougeard 27 mai- 1<sup>er</sup> septembre 2025

L'écriture de ce discours doit beaucoup aux ouvrages de Léon Bourgeois ainsi qu'à celui conçu sous la direction de Maurice Vaïsse : « Léon Bourgeois et la paix » Ministère des Affaires étrangères et européennes, CTHS Paris 2022